

Conseil d'administration du 20 juin 2017

PRESENTS :

Mesdames BASSALER Agnès, GUILLOT Jany, LAVAUDEN Marie-Thérèse, RIVOLTA Anne-Marie,

Messieurs DUMOLARD Gilles, GRAND Dominique, RESCHE Marc, QUEINNEC Olivier, SILVY Jacques

EXCUSES :

Mesdames : CHABORD Christine, LOUSTALOT-FOREST Marie-Laure

Messieurs FERRARA Giuseppe, GAMBOTTI Jean-Pierre, SERERO Pierre-Louis

INVITE :

Monsieur ROSMINI Benjamin

1. EPHA Notre-Dame rue Pierre Duclos

- Rappel :

Suite à notre Assemblée Générale, un adhérent nous a adressé un courrier nous demandant de mener une réflexion (en relation avec l'Union de Quartier Notre-Dame) au sujet de la fermeture de la Résidence pour Personnes Âgées située à l'emplacement de l'ancien Externat Notre-Dame, rue Pierre Duclos. Résidence qui (voir l'article de la Gazette) héberge les dernières représentantes du Club Hector Berlioz.

Nous avons rencontré Mr et Mme Bagnères qui nous ont proposé un document présentant un état des lieux de la Résidence, les conclusions des rapports des services de sécurité ainsi que des propositions pour tenter de garder la structure (après mise en conformité)

Dans le même temps, Mme Kapdepon, Adjointe aux Personnes Âgées, présente à notre Assemblée Générale, nous a proposé une réunion en Mairie ; rendez-vous étant pris pour le mardi 13 juin

- Lors de la réunion du 13 juin, il nous est annoncé que la fermeture de la Résidence est soumise en délibération du Conseil Municipal du 29 juin. Un échange soutenu permet de présenter les arguments des uns et des autres

Dans l'après-midi un nouveau rendez-vous est proposé, avec Mme Kapdepon, Mr Denoyelle - Adjoint aux Affaires Sociales et Président du CCAS - et Mr Fristot - Adjoint à l'Urbanisme

- Lors de ce rendez-vous, le 20 juin, il nous est confirmé que la décision de fermeture est irrévocable : structure n'accueillant pas assez de personnes pour permettre un équilibre en termes de frais de fonctionnement, somme astronomique avancée pour la seule mise en conformité de l'électricité ... Des terrains sont recherchés pour la construction d'une nouvelle Résidence, après l'abandon de la piste (un temps évoquée ?) de ceux de la caserne de l'Alma ... En tout état de cause ces terrains ne pourront être trouvés sur notre secteur

Nous plaidons pour que les nouveaux locaux puissent accueillir des structures associatives, dont notre secteur de centre-ville est dépourvu, en particulier à destination des personnes âgées, voire en mode intergénérationnel. Notre demande est bien notée ...
A suivre ...

2. Comptes-rendus des diverses réunions

- **Grenoble à Coeur**

Le nouveau référé concernant l'étude d'impact a été déposé le 13 juin et rejeté le 23 juin par le Tribunal Administratif de Grenoble. Le jugement sur le fond n'est toujours pas prononcé mais cela pourrait attendre des mois.

- **Réunions publiques CVCM**

- République / Montorge (18/05 06 et 17/06) : voir le tableau de synthèse en annexe qui résume nos propositions et réticences ; la restitution aura lieu le 29/06
- Chavant / Victor Hugo : réunion de présentation des divers aménagements au cours de laquelle de nombreuses propositions et remarques ont été faites ; la restitution aura lieu le 30/06

- **Implantation de chaises**

Mme SCHRECKE, lauréate de la Ruche aux Projets, propose l'implantation de chaises en divers points des rues piétonnes pour permettre des haltes, en particulier aux personnes âgées ; ces points sont généralement choisis à l'ombre d'arbres

3. Plan Fresques

Suite à la réunion du 6 avril, la Mairie a rencontré des représentants de l'Union Commerciale Lafayette Développement qui ne souhaite pas demander de subvention à la Métro pour cette opération. Le coût d'un tel projet demande de rechercher d'autres moyens de financement.

Dans le même temps des commerçants font peindre leur devanture (et abords) à leur propre initiative (cf le bureau de tabac Le Brazza place Sainte Claire ...

Dossier en attente ...

4. Esplanade

Le lundi 19 juin à la Maison du Tourisme le cabinet HDZ a présenté les dernières propositions, avec les mêmes « invariants »

C'est l'ex scénario A qui a été retenu avec les caractéristiques suivantes :

- une passerelle (soumises à des études isochrones) face à la rue de Villard de Lans
- les relevés de plaques minéralogiques sur le parking ont permis d'établir les pourcentages de voitures ventouses et de rotations, d'où le dimensionnement des futurs parkings et la base de 1 place par logement
- le boulo-drome – in situ – sera transformé en stade polyvalent (demande récurrente de l'UHCV ...)
- maintien de la grande couronne d'arbres mais suppression de la petite couronne
- grande Esplanade recouverte de plaques d'herbe (nombreuses questions sur l'entretien d'un tel « revêtement » sur un espace aussi vaste et exposé aux rayons solaires) et devenant une aire de pique-nique
- immeubles de 7 étages avec une forte densité : 917 logements de 70 m2 en moyenne
- le magasin Intermarché est déporté vers le boulo-drome pour se rapprocher de l'aire de chalandise de la Presqu'Île

5. Plan de communication

Notre 1^{ère} Gazette numérique est prévue pour septembre ; elle contiendra des rubriques de base (dont un portrait et la description d'un élément de patrimoine) et des rubriques d'actualité
Un Comité de Rédaction va être formé et se réunira un mardi par mois

Dates à retenir :

mardi 5 septembre à 10 h : préparation du Tour de Quartier à l'Antenne de Quartier

mardi 5 septembre à 18 h 30 : Bureau de rentrée

lundi 25 septembre à 18 h : Tour de Quartier

Prochain C.A le mardi 19 septembre 2017 à 18 h 30

lieu	spécificité	privilégier	éviter / proscrire
dans l'ensemble	<p><u>il s'agit du centre de la Métropole : il faut donner envie</u> aux usagers de venir profiter de ses atouts dans le respect des différents acteurs (habitants, commerçants et leurs clients, professions libérales et leur clientèle, promeneurs, touristes etc.) Véritable patrimoine à valoriser : architecture, Jardin de Ville, Histoire, fontaines *</p>	<p>priorité à l'entretien et au bon fonctionnement de l'existant aménagements sobres et de qualité pouvant être entretenus sur la durée</p>	<p>aménager a minima, voire de façon négligée, en raison des contraintes budgétaires ; si on n'a pas le financement ... on s'abstient en attendant des jours meilleurs en traitant par tranches prioritaires = les zones déjà piétonnisées</p>
		<p>mobilier URBAIN sobre (y compris dans la taille), intégré et de qualité</p>	<p>mobilier encourageant la consommation fast food avec ses déchets pour lesquels les poubelles ne seront pas dimensionnées multiplication de mobilier qui puisse être dévié de son usage, tagué etc.</p>
		<p>sol uniforme permettant l'installation de mobilier sans la nécessité de mettre à niveau avec des estrades</p>	<p>estrades sous le mobilier et les inévitables terrasses</p>
		<p>signalétique de qualité (administrations, sites patrimoniaux et naturels)</p>	
		<p>déambulation agréable : revêtement de qualité, homogène et propice à une marche sécurisée</p>	<p>dalles cassées et non remplacées, rustines en tous genres, nids de poule</p>
		<p>*remise en eau des fontaines</p>	
rue de la République	<p>prolongation du cheminement entre les rues Philis de la Charce et Lafayette d'un côté, place Grenette de l'autre</p>	<p>cheminement piéton le long des façades</p>	
		<p>végétalisation qui puisse être entretenue et rester propre</p>	<p>végétalisation impossible à nettoyer (mégots, déjections, kleenex et autres déchets)</p>
		<p>mobilier URBAIN sobre (y compris dans la taille), intégré et de qualité</p>	<p>mobilier encourageant la consommation fast food avec ses déchets pour lesquels les poubelles ne seront pas dimensionnées</p>

	place Grenette de l'autre	circulation aisée pour les véhicules de secours et le passage réglementé des riverains, ceux directement sur République Grenette Montorge demandant un accès permanent	multiplication de mobilier urbain
		interdiction des 2 roues motorisés et vélos pied à terre (étendu à toute la zone piétonne ?)	l'incitation à la vitesse sur la bande centrale
place Grenette	place dédiée à la convivialité apaisée et apaisante ; lieu emblématique (la PG) de la Métropole	matérialisation de la circulation automobile pour sécuriser les flux piétons et éviter des divagations sur la place	retirer les potelets canalisant la circulation des voitures et des vélos
		mise en eau permanente de la fontaine sauf les jours de gel	obstacles et multiplication de mobilier
rue Montorge	actuellement sinistre et sinistrée	mise à niveau de la chaussée	aucune terrasse côté rue alors qu'il y en a côté jardin
		luminosité et attractivité	
		lien qualitatif avec le Jardin de Ville par le passage entretenu, nettoyé des tags et sécurisé	
		remise en eau des fontaines	
oubliés lors de la réunion (par manque de temps)	la "bagnole" peut être utile à certaines personnes : taxis et personnes handicapées	taxis dans la partie piétonne de la rue de la République (proches des Hôtel de l'Europe et Grand Hôtel) et emplacements handicapés à leur place devant l'OT	